

LA RÉDACTION DES CLAUSES SENSIBLES DES CONTRATS COMMERCIAUX EN 2022



Public concerné

Avocats, Notaires, Juristes

Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures

Date(s)

- 30 Mars 2022 à 14h
- 14 juin 2022 à 14h
- 6 juillet 2022 à 14h



Lieu

Visio conférence*



Prix

180 € HT / 216 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Jenny Waszek

Avocate au barreau de Marseille, spécialiste des contrats, de l'IT & Data

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de transmettre aux participants des compétences opérationnelles pour la rédaction des contrats commerciaux courants.

Elle inclut un bagage théorique sur la formation et négociation du contrat postérieurement à la réforme du droit des obligations, ainsi que des modèles de clauses et des exemples tirés de la jurisprudence récente.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser la négociation et conclusion de contrats entre professionnels
- Structurer et rédiger des contrats commerciaux courants
- Adapter la rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux au regard des jurisprudences 2021 et 2022

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.

Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

Contenu

- > Séquence 1 : La conclusion d'un contrat BtoB, exploiter la liberté en limitant les risques
- > Séquence 2 : Rédiger et appréhender la portée des clauses fondamentales
- > Séquence 3 : Mettre à jour les clauses sensibles en 2022

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA RÉDACTION DES CLAUSES SENSIBLES DES CONTRATS COMMERCIAUX EN 2022

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Présentation
- Textes & jurisprudences
- Modèles de clauses

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM au fur et à mesure

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et

émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Jenny Waszek

Avocate au barreau de Marseille, spécialiste des contrats, de l'IT & Data

Jenny Waszek est avocate au Barreau de Marseille où elle exerce en droit des contrats commerciaux et du numérique au sein de son propre cabinet. Titulaire d'une double maîtrise en droits français et allemand des universités Paris I Panthéon Sorbonne et Cologne (Allemagne), ainsi que d'un Master II en droit privé général de l'Université Paris II Panthéon Assas, Maître Jenny Waszek a exercé pendant 4 ans au barreau de Paris au sein du cabinet d'avocats à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat dirigé par Maître Alain Bénabent.

Elle s'est ensuite plus particulièrement tournée vers le droit des contrats en ligne et suit actuellement le Diplôme universitaire Sorbonne IT - Droit du numérique et des Données. A vide d'innovation juridique, Maître Waszek s'est également formée au legal design pour faciliter l'accès et la compréhension de ses contrats par ses clients.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)
Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.
"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

50 mn Séquence 1 : La conclusion d'un contrat BtoB, exploiter la portée des clauses fondamentales

5 mn Pause

50 mn Séquence 2 : Rédiger et appréhender la portée des clauses fondamentales

5 mn Pause

50 mn Séquence 3 : Mettre à jour les clauses sensibles en 2022

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 3H